



Fiche de Poste : Ingénieur d'Etat en Sciences de l'Information Géographique

Profil :

Ingénieur d'Etat en sciences de l'information géographique lauréat des écoles et instituts d'ingénieurs.

Compétences requises :

-Maîtrise des systèmes informatiques et des systèmes d'information géographique :

- a- Parfaite maîtrise des logiciels de SIG et SGBD, notamment Qgis, Autocad Map 3D, Arcgis, MapInfo, PostGreSQL-PostGIS ;
- b- Maîtrise des méthodes d'acquisition, de numérisation, d'intégration de données, d'analyse, de représentation et de diffusion de l'information géographique.

- Maîtrise des règles de la sémiologie graphique et les outils de la cartographie ;
- Connaissance des métiers de l'urbanisme et de la gestion urbaine ;
- Connaissances techniques en photogrammétrie, topographie, cadastre, photographie aérienne;
- Bonne connaissance des logiciels graphiques (Illustrator, Photoshop,...).

Qualités personnelles :

- Savoir communiquer ;
- Esprit d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Sens de créativité et d'innovation ;
- Sens d'initiative ;
- Sens de confidentialité ;
- Sens de l'observation.

Missions principales :

Le titulaire de poste sera notamment chargé de :

1. Veiller au bon fonctionnement et à la maintenance du système d'information géographique (SIG) de l'Agence Urbaine dans les domaines de la planification (Documents d'urbanisme) et de la gestion urbaine notamment via :
 - L'encadrement d'une équipe (cellule SIG) et son initiation notamment au travail collaboratif (Workflow) ;
 - La conception, la structuration et l'étude de scénarii d'évolution de la base de données SIG centralisée ;
 - L'étude et l'analyse des données existantes (données structurées ou non structurées) ;
 - L'intégration des données internes ou externes et le suivi de leurs mises à jour ;
2. Participer à l'alimentation des systèmes d'information géographique du Ministère de tutelle par les données structurées relatives au ressort territorial de l'Agence Urbaine d'Oujda notamment le géoportail national;
3. Participer en collaboration avec les différentes entités de l'Agence Urbaine à la formalisation des études SIG à réaliser en interne et ceux à externaliser, le cas échéant, en assurant :
 - Le recensement des besoins ;
 - L'identification des besoins nécessitant le développement d'outils métiers spécifiques ;
 - La pertinence des choix techniques relatifs au développement d'outils SIG ;
 - La rédaction des CPS ;
 - La validation des différents rendus de ces études quant à leurs composantes SIG.
4. Assurer la veille technologique, méthodologique et organisationnelle en matière de systèmes d'information géographique permettant de suivre de plus près les innovations, les bonnes pratiques et les nouveautés en matière de systèmes d'information géographique notamment ceux permettant un gain de productivité et de performances ;
5. Assurer la formation, l'encadrement, l'assistance et l'accompagnement technique des utilisateurs des solutions SIG. *A*

